

Parcours Accès Santé Spécifique
UE disciplinaire Economie-Gestion
Année Universitaire 2023/2024

Organisation

L'UE Economie-Gestion comptabilise 66h00 d'enseignement en présentiel.

Cette UE disciplinaire se compose de 4 enseignements introductifs fondamentaux de 16,5 heures chacun, dans les domaines complémentaires de l'économie et la gestion : la microéconomie, la macroéconomie, l'économie d'entreprise et management, la comptabilité.

Les enseignements sont dispensés le vendredi, au second semestre de l'année universitaire, dans les locaux de la Faculté de droit, économie, gestion et AES, à Brest.

Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences**SESSION 1**

L'UE disciplinaire Economie-Gestion fait l'objet d'une évaluation terminale écrite unique, portant sur l'ensemble des 4 enseignements et d'une durée de 2 heures.

Cette évaluation a lieu, entre le lundi 8 et le vendredi 19 avril 2024, à la Faculté de Droit Economie Gestion et AES.

SESSION 2

Lorsque l'UE disciplinaire Economie-Gestion n'est pas validée en session 1 (note inférieure à 10/20), une épreuve dite de seconde chance est organisée sous forme d'une évaluation écrite, d'une durée de 2h. Cette évaluation a lieu, selon les modalités d'organisation et le calendrier définis par l'UFR Droit Economie Gestion et AES.

Mr Mickaël Lavaine

Directeur de l'UFR Droit Economie
Gestion et AES.